

Revendications des Délégués “ADOMA”

**Ils cherchent l'appui du Maire de Saint-Denis
Avec l'accord de Syndicats et d'Associations**

En décembre 2025, les délégués des foyers de travailleurs immigrés de Saint Denis et de Plaine Commune ont eu du mal à se faire entendre par leur bailleur ADOMA. Alors ils s'adressent légitimement et avec confiance au Maire de Saint Denis qui est également le président de Plaine Commune là où sont implantés d'autres foyers ADOMA.

Pour mettre toutes les chances de leur côté, ils informent les syndicats et les associations attentives au respect des droits de l'homme parmi lesquels le MRAP, la LDH, EVTC et bien sûr le COPAF dont c'est la principale activité...

Pour notre part, EVTC, nous approuvons cette démarche et nous acceptons de la rendre publique.... ADOMA se doit de respecter les élus qui ont été légitimement choisis par les résidents et nous approuvons leur démarche envers un élu politique qui se doit de soutenir chacun de ses administrés quel que soit son origine et son statut social.

Dans un premier temps il est urgent de rappeler à ADOMA les responsabilités sociales qui ont été confié à la Sonacotra, son ancêtre, il s'agissait d'accueillir dignement les travailleurs immigrés chargés de reconstruire le pays... Les sociétés d'alors étaient des *sociétés à but non lucratif* selon la loi en vigueur. Aujourd'hui ADOMA a changé de statut, elle est devenue une société privée très attentive à la bonne rentabilité de ses “Résidences”....

Nous approuvons la démarche des délégués qui demandent au politique qui leur semble proche, Monsieur Hanotin, de les soutenir dans leur différend avec leur gérant ADOMA.

Parmi les revendications exposées, certaines sont de la compétence du Maire de la ville et de Plaine commune comme l'environnement, l'aménagement des parkings, la réservation des places à attribuer....

Des revendications comme celles des chibanis qui demandent une fois devenu des retraités de pouvoir revenir dans la ville qu'ils ont fréquentée pendant 30 à 40 ans. Ils viendront pour se faire soigner...pour voir et revoir les amis, la famille établie en France...

En priorité, il sera, déjà utile et nécessaire de se rencontrer, de s'écouter...C'est ce que manifestement ADOMA ne sait plus faire vis-à-vis des représentants de résidents.

**Ensemble Vivre Travailler et Coopérer
Saint Denis le 6 janvier 2026**